

CONTRE LE PASS ET SES DÉRIVES, SE FAIRE ENTENDRE !

Le 3 août 2021

Le Conseil constitutionnel doit faire connaître sa décision sur le pass sanitaire ce jeudi pour son éventuelle entrée en application dès le lundi 9 août prochain.

Nos syndicats, qui couvrent les professions du commerce, des services, de la santé et du médico-social s'opposent à cette mesure.

De plus en plus de situations d'application au mieux anticipées, au pire illégales du pass en question sont portées à notre connaissance.

Pour faire connaître ces dérives, nous organisons une conférence de presse demain **mercredi 4 août à 17 h place Joachim Du Bellay Paris 1^{er}.**

Contacts :

- Fédération SUD Commerce : 07.64.62.92.23
- Fédération SUD Santé : 01.40.33.35.00